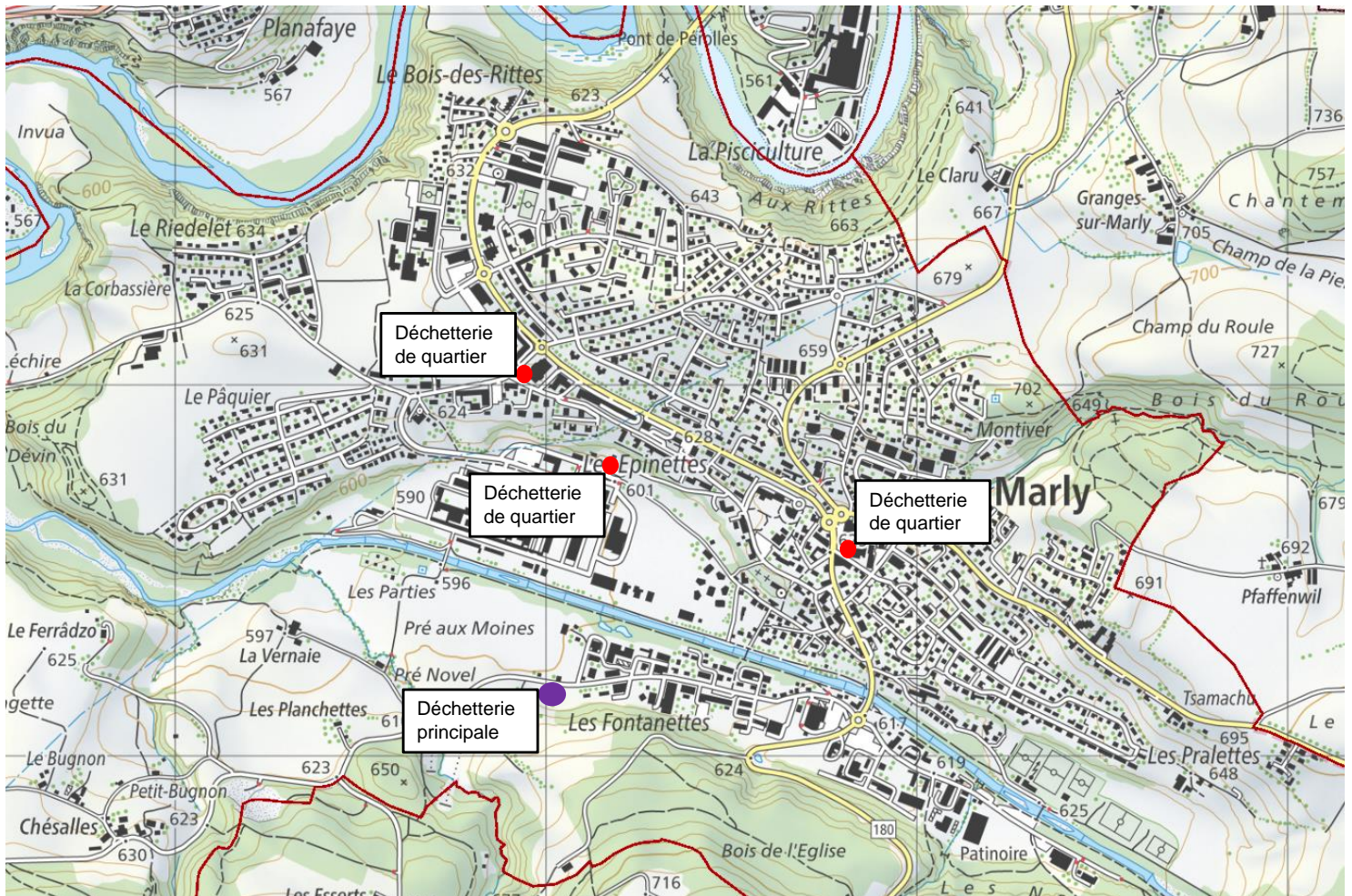




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Marly
2024

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Déchetteries de quartier

- 1 - **Centre commercial "La Jonction"**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures
- 2 - **Centre commercial "Marly Centre"**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures
- 3 - **Eco quartier de l'Ancienne Papeterie**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures

Adresses et téléphones utiles

Emploi et Solidarité

Coup d'Pouce
Rte Cité-Bellevue 4
1700 Fribourg
026/484.82.40

Communauté d'Emmaüs

Route de la Pisciculture 6E
1700 Fribourg
026/424.55.67

La Récup'

www.larecupfr.ch

Thommen SA

Route du Fer 10
1762 Givisiez
026/460.75.80

Centre collecteur de Châtillon

SANIMA

Route de la Comba 50
1725 Posieux
026/305.22.75

SFR Société Fribourgeoise de Recyclage SA

Récupération de matériaux et recyclage
Route de la Comba 50
1725 Posieux
026/401.25.15

Station d'épuration (STEP) de Marly

Route de la Gérine 128
1723 Marly
026/436.33.77

Contact et infos

Route de Fribourg 9
Case postale 63
1723 Marly
026 435 50 30
technique@marly.ch
www.marly.ch
Emplacement des bureaux des services techniques:
Route de l'Ancienne-Papeterie 104
1723 Marly

Avertissement

Les sacs non conformes et/ou les autres déchets qui ne sont pas apportés aux points de récolte ne seront pas évacués par les services communaux. Des recherches seront entreprises afin d'identifier et sanctionner les contrevenants.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez les services techniques

Calendrier

Marly - 2024

Début des tournées : 06h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
L 1	Nouvel-An			1	Lundi de Pâques		
M 2	Lendemain de Nouvel-An			2			
M 3				3		1	
J 4		1		4		2	
V 5		2	1	5	3		
S 6		3	2	6	4	1	
D 7		4	3	7	5	2	
L 8		5	4	8	6	3	
M 9		6	5	9		4	
M 10		7		10		8	
J 11		8		11		9	Ascension
V 12		9	8	12		7	
S 13		10	9	13	11	8	
D 14		11	10	14	12	9	
L 15		12	11	15	13	10	
M 16		13		16		11	
M 17		14	13	17		12	
J 18		15		18		13	
V 19		16	15	19	17	14	
S 20		17	16	20	18	15	
D 21		18	17	21	19	16	
L 22		19	18	22	20	Lundi de Pentecôte	
M 23		20	19	23	21	18	
M 24		21		24		19	
J 25		22		25		20	
V 26		23	22	26	24	21	
S 27		24	23	27	25	22	
D 28		25	24	28	26	23	
L 29		26	25	29	27	24	
M 30		27		30		25	
M 31		28	27		29		
J		29			30	Fête-Dieu	
V			29	Vendredi Saint	31		
S			30			29	
D			31			30	
L							
M							

Calendrier

Marly - 2024

Début des tournées : 06h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale payants
 Collecte au porte-à-porte tous les jeudis selon le plan de ramassage. Les sacs à ordures doivent être déposés le jour même à 6 heures aux endroits prévus ou gratuitement à la déchetterie principale.



Verre
 Collecte à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Il doit être propre, trié par couleur et n'avoir servi que pour l'usage alimentaire. **Collecter le verre c'est bien. Trier par couleur c'est mieux!**



Ferraille (objets métalliques)
 Collecte de la ferraille et des objets métalliques d'un poids maximum de 25 kg à la déchetterie principale.



Papier et carton
 Collecte au porte-à-porte tous les **deuxièmes et derniers mardis du mois** selon le plan de ramassage. Ces déchets doivent être déposés aux endroits prévus à 6 heures ou gratuitement à la déchetterie principale. Les cartons doivent être vides et propres et ne doivent contenir aucune autre matière telle que plastique, sagex, alu, etc.



Bois
 Le bois non traité peut être récupéré à la déchetterie principale, max. 0.50 m3.



Flacons en plastique avec bouchon
 Les déchets ménagers en plastique autre que le "PET" doivent être mis dans le sac poubelle ou ramenés dans les commerces qui les reprennent gratuitement. Ils peuvent également être recyclés dans des sacs payants transparents dédiés au plastique.



Déchets compostables ménagers
 Collecte au porte-à-porte les mercredis selon le plan de ramassage. Ces déchets doivent être déposés aux endroits prévus à 6 heures ou gratuitement à la déchetterie principale.



Capsules Nespresso (aluminium)
 A retourner chez votre fournisseur ou à la déchetterie principale.



Huiles minérales et végétales
 Les huiles **provenant des ménages** sont récupérées à la déchetterie principale.



Sagex
 Le sagex et les chips sont récupérés à la déchetterie principale.



Déchets encombrants combustibles
 Les déchets encombrants du ménage peuvent être apportés gratuitement à la déchetterie principale. Une collecte à domicile payante est également possible. Inscription via le site internet ou par téléphone au 026 435 50 30.



Déchets inertes (petites quantités)
 Les gravats tels que: porcelaine, briques, béton, petite quantité de matériaux de démolition (max 0.50 m3) sont acceptés à la déchetterie principale. **Les matériaux de démolition ou de transformations ne sont pas acceptés.**



PET
 Collecte à la déchetterie principale et chez les commerçants. Ne sont admis que les emballages comprimés portant le logo "PET".



Textiles et chaussures
 Collecte à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Introduire les vêtements, souliers, draps, etc. en bon état et propres dans un sac en plastique fermé, puis le glisser dans le container.



Aluminium et boîtes de conserve
 Collecte de l'aluminium à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Tous les emballages et les boîtes de conserve arborant le logo "ALU" doivent être lavés et propres.



Déchets spéciaux des ménages
 Les déchets toxiques d'origine ménagère, tels que: pesticides, détartrants, petites quantités de fonds de peinture sont récoltés à la STEP (station d'épuration) sur appel au 026 436 33 77.



Piles et accumulateurs
 Les piles sont à retourner de préférence au point de vente. Un tonneau est également à disposition à la déchetterie principale.



Tubes lumineux (néon) / LED
 Collecte à la déchetterie principale ou à retourner au fournisseur.



Appareils électriques et électroniques
 A rapporter en priorité dans les points de vente. Egalement récupérable à la déchetterie principale.



Dépouilles d'animaux
 Les cadavres d'animaux sont à apporter au Centre collecteur de Châtillon-Posieux, Route de la Comba 50, 1723 Posieux. Tel. 026/305 22 75. Le poids des cadavres est limité à 250 kg. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 13h15 à 14h15.



Pneus
 Les pneus préalablement déjantés et les batteries peuvent être évacués chez SFR à Châtillon ou chez votre garagiste.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées au porte-à-porte tous les jeudis dès 6h00, selon le plan de ramassage, dans les sacs officiels SACCO de couleur grise de 17, 35, 60 et 110 litres et également dans les containers de 800 litres pour les habitations contenant uniquement des sacs officiels SACCO. Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Les commerçants et artisans peuvent également utiliser des containers de 800 litres munis d'un clip rouge officiel SACCO. Pour rappel, les containers ne doivent pas être remplis de façon exagérée. Les déchets posés à côté du container ne seront pas ramassés. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

Lieux de vente :

Sacs officiels SACCO : Migros, Coop, Marché Gaillard, station-service BP, Landi, Aldi, Lidl, Kiosque « Près de chez Vous »

Clips rouge officiels SACCO : Migros, Coop, Landi, Aldi, Lidl

Les langes doivent impérativement être conditionnées dans des emballages transparents et déposés dans les containers de déchets ménagers.

Papier et carton

Le papier et carton sont collectés au porte-à-porte tous les **deuxièmes et derniers mardis du mois** selon le plan de ramassage.

Les paquets de papiers et cartons doivent être solidement attachés ou déposés dans un sac papier.

Ils seront déposés à la place container ou au bord de la voie publique le jour du ramassage à 6h00 ou alors la veille du ramassage. Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Les commerçants et artisans peuvent faire évacuer le papier et carton lors de la tournée du ramassage du papier avec un container de 800 litres muni d'un clip bleu. Les clips sont vendus à l'administration communale. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

Déchets compostables

Les déchets compostables sont collectés au porte-à-porte tous les mercredis dès 6h00 selon le plan de ramassage. Pour rappel, les vignettes sont à acheter à l'administration communale dès le 1^{er} décembre de chaque année. Les containers sans vignette de l'année en cours ne seront plus ramassés après le 31 janvier.

Attention, seule la vignette de l'année en cours doit être collée sur le devant du container et ne doit pas être superposée sans quoi, le container ne sera pas vidé.

Le prix de la vignette est de

CHF 55.-	/ année pour un container de 120 litres
CHF 110.-	/ année pour un container de 240 litres
CHF 165.-	/ année pour un container de 360 litres
CHF 350.-	/ année pour un container de 800 litres

Les branches sont également récoltées lors du ramassage au porte-à-porte, attachées en fagots de 150 cm et déposées à côté du container privé.

Ces déchets peuvent également être apportés gratuitement à la déchetterie principale.

Déchets encombrants

Les déchets encombrants peuvent être apportés gratuitement à la déchetterie principale. Ces déchets peuvent être collectés à domicile, tous les mercredis après-midi dès 13h30, sur réservation par téléphone au 026 435 50 30 ou via notre site internet www.marly.ch. Une liste détaillée des objets à débarrasser sera demandée et une facture de CHF 30.-/transport sera ensuite envoyée.

Est considéré comme encombrant tout objet provenant du ménage qui ne peut être contenu dans un sac officiel de 35 litres. Les bidons et bouteilles de plus de 2 litres sont acceptés. Les planches en bois seront empilées et non posées en vrac sans quoi elles ne seront pas ramassées. **Ne sont pas acceptés** : Les matériaux inertes tels que pavés, dalles, béton, enrobé, etc... Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un objet selon son volume ou son poids.

Les meubles usagés en bon état sont récupérés gratuitement chez vous par Coup d’Pouce (tél. 026 484 82 40) et Emmaüs (tél. 026 424 55 77) ou en l’offrant en seconde main sur le site de La Récup’ (larecupfr.ch).

Plastiques de ménage

Les déchets plastiques ci-après peuvent être conditionnés dans les sacs plastiques de 60 litres : sacs plastiques, feuilles d’emballage, toutes les bouteilles en plastique telles que lait, boissons, huile, vinaigre, shampoing, détergent, adoucissant, produit de nettoyage, les barquettes plastiques, pots de fleurs, gobelets de yoghourt, emballages de boisson, briques Tetra, matériaux composites tels que emballages de charcuterie, de fromage, etc.

Ce qui n’est pas admis : les emballages très souillés ayant contenu des aliments marinés, les emballages contenant des restes, la vaisselle jetable, les jouets, les tuyaux d’arrosage ou similaire.

Lieux de vente des sacs plastiques 60 litres : Marché Gaillard à Marly et Andrey Group à Le Mouret

Lieux de récolte des sacs plastiques 60 litres : Marché Gaillard à Marly, Andrey Group à Le Mouret et la déchetterie principale de Chésalles

Horaire 2024 – Déchetterie principale, Route de Chésalles

Mardi :	10h00 à 12h00	et	14h00 à 17h00
Mercredi :	10h00 à 12h00	et	14h00 à 18h00*
Vendredi :			14h00 à 17h00
Samedi :	09h00 à 12h00	et	13h00* à 17h00

*Nouvel horaire dès le 1^{er} janvier 2024.

Fermeture

Dimanche, lundi et jeudi. Veilles de fête : 17 heures

Fériés et chômés 2024

- Lundi 1^{er} janvier (Nouvel-An)
- Mardi 2 janvier (lendemain du Nouvel-An)
- Vendredi 29 mars (Vendredi-Saint)
- Lundi 1^{er} avril (Lundi de Pâques)
- Mercredi 1^{er} mai (Fête du travail, après-midi)
- Jeudi 9 mai (Ascension)
- Lundi 20 mai (Lundi de Pentecôte)
- Jeudi 30 mai (Fête-Dieu)
- Jeudi 1^{er} août (Fête Nationale)
- Jeudi 15 août (Assomption)
- Vendredi 1^{er} novembre (Toussaint)
- Dimanche 8 décembre (Immaculé Conception)
- Mercredi 25 décembre (Noël)
- Jeudi 26 décembre (Saint Etienne)

Pour plus de renseignement, veuillez contacter les services techniques par téléphone au 026 435 50 30, par email à technique@marly.ch ou consulter la brochure complète disponible sur internet www.marly.ch